

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -04 - 15

**Séance du 11 avril 2017**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-sept, le onze avril,

Représentés : 6

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE,  
Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN  
DA

**Conseillers Municipaux** : Mesdames AIELLO, CIDALE,  
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,  
ORSINI, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,  
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE,  
SAOUT, VALENTIN.

**ACCEPTATION D'UN  
LEGS**

**FAMILLE BANDON**

**Etaient représentés** :

**Adjoint** : Madame GOHARD (procuration à Madame Pascale  
GUIROU-NOUYRIGAT).

**Conseillers Municipaux** : Madame Angèle BERTOIA (procuration à  
Madame Marguerite TROGNO), Madame Stéphanie LEITE  
(procuration à Madame Elisabeth LALESART) Madame Marie-  
Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Jean-  
Michel VALENTIN), Madame Isabelle VIDAL (procuration à  
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Patrice CATTUI  
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)

**Etait absent excusé** :

**Conseiller Municipal** : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20170411-DEL20170415-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2017  
Date de réception préfecture : 18/04/2017

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter le legs fait à la Commune par la famille BANDON, concernant des meubles et accessoires provençaux, hérités de Monsieur Jules LIOTIER (1868-1936), qui datent de la fin du XIXème siècle et début XXème siècle, figurant sur la liste non exhaustive, suivante :

- Pétrin familial,
- Panetière,
- Buffet trois portes,
- Homme debout,
- Table de salle à manger,
- Huit chaises,
- Vaisselier mural en bois et batterie de cuisine en cuivre,
- Vaisselier en bois et assiettes en porcelaine,
- Un rocking chair,
- Un fauteuil provençal en bois,
- Un petit meuble à claire voie,
- Chauffes lits en cuivre,
- Deux confituriers en cuivre,
- Des couverts et de la vaisselle ancienne,
- Une boîte à farine, une boîte à sel
- Un mécanisme d'horloge,
- Broche et un tourne broche,
- Outils anciens,
- Tableaux paysages maritimes,
- Huiles sur bois ou sur toile réalisées par René BANDON,
- Buste mortuaire de Jules LIOTIER et portrait huile de Jeanne BANDON-LIOTIER, sculptés et peints par Raymonde LIOTIER (1909-1939).

Monsieur le Maire précise que Maître TROTOBAS – Office Notarial de Saint Cyr sur Mer a été mandaté par la Famille BANDON.

Le Conseil Municipal, adopte à l'UNANIMITE,

L'exposé qui précède

Décide d'accepter le legs fait à la Commune par la Famille BANDON, concernant les meubles et accessoires provençaux partiellement listés ci-dessus, datés de la fin du XIXème siècle et début XXème siècle, hérités de Monsieur Jules LIOTIER (1868-1936).

Autorise le Maire à signer tous les actes correspondants formalisant ledit legs.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme  
Le Maire  
*Signature électronique*  
Philippe BARTHELEMY